

## Ce 21 novembre 2023 : Ouverture des appels à propositions du programme Digital Europe visant les formations numériques avancées

*Mots clés : Enseignement supérieur, enseignement professionnel, formations, domaine de numérique, cybersécurité, Cybersecurity Skills Academy, analyse statistique, subventions UE, entreprises du numériques*

Le 21 novembre prochain, la Commission européenne au travers du [programme "Digital Europe"](#) publiera une série d'appel à propositions ayant trait au domaine des compétences numériques avancées. Ces appels vont se clôturer **le 21 mars 2024 à 17h00 CET Bruxelles**.

Ces appels répondent directement aux objectifs ambitieux de l'UE dans le cadre de la décennie numérique au travers programme politique de la décennie numérique 2030 récemment adopté : employer 20 millions d'experts en TIC dans l'UE d'ici à 2030, un plus grand nombre de diplômés en TIC et un meilleur équilibre entre les hommes et les femmes.

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des différents appels.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter [le document de l'appel à propositions](#).

Appel 1	<a href="#">DIGITAL-2023-SKILLS-05-SPECIALISED-EDU - Programmes de l'enseignement supérieur spécialisé dans les principaux domaines de compétence du numérique</a>
<b>Thématique</b>	<b>Enseignement supérieur et capacité de l'offre dans le domaine des compétences numériques avancées</b>
Objectifs généraux des projets proposés	<p>(1) Soutenir la conception et la mise en œuvre de programmes d'enseignement supérieur, tels que les programmes de licence et de master menant à un diplôme dans le domaine du numérique</p> <p>(2) Développer des modules autonomes connexes (en ligne, hybrides ou en présentiel) menant à une certification</p> <p><u>Choix entre différents types de programmes</u> (les listes présentées ne sont pas exhaustives) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Type 1 : Programme(s) dans l'un des domaines clés suivants =&gt; a. Intelligence artificielle ; b. Blockchain ; c. Informatique en nuage et/ou informatique de pointe ; d. Cybersécurité ; e. Données ; f. Réalité étendue ; g. Internet des objets ; h. Microélectronique ; i. Photonique ; j. Technologies quantiques ; k. Robotique</li> <li>• Type 2 : Programme(s) interdisciplinaire(s) visant à l'acquisition de compétences numériques avancées dans des secteurs spécifiques =&gt; a. Agriculture ; b. Energie ; c. Ffinance ; d. Santé ; e. Droit ; f. Médias et culture ; g. Industrie manufacturière ; h. Mobilité durable et autonome ; i. Espace</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Type 3 : Programme(s) de reconversion pour les étudiants diplômés d'une licence dans des domaines autres que les TIC pour accéder à des programmes de master spécialisés dans les TIC</li> </ul>
Acteurs éligibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Universités, organismes de l'enseignement ;</li> <li>- Organismes de recherche ;</li> <li>- Entreprises actives compétentes dans le domaine ;</li> <li>- Autorités publiques</li> </ul>
Consortium : Oui/Non	Oui - au moins <b>6 candidats</b> (bénéficiaires ; pas d'entités affiliées) de <b>5 pays éligibles</b> différents
Montant maximal alloué par projet	Projet sur 4 ans - 30 millions d'euros Versement unique - taux de financement de 50%
Dépôt de candidature	Disponible via <a href="#">ce lien</a>
Droit applicable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le règlement 2018/1046 (<a href="#">règlement financier de l'UE</a>)</li> <li>- L'acte de base (règlement sur l'Europe numérique 2021/6941)</li> </ul>

Appel 2	<a href="#">DIGITAL-2023-SKILLS-05-CYBERACADEMY</a> - <a href="#">Académie des compétences en cybersécurité</a>
Thématique	<b>L'initiative Cybersecurity Skills Academy de la Commission: Formation et éducation spécialisée en matière de cybersécurité</b>
Objectifs généraux des projets proposés	<p>Accroître le nombre de professionnels de la cybersécurité pour répondre aux besoins croissants du marché et aux obligations légales afin de renforcer la préparation des secteurs clés et l'action de réponse dans l'ensemble de l'UE face aux cybermenaces.</p> <p>Pour relever ces défis, de nombreuses actions ont été déployées en Europe, notamment par la Commission européenne qui a adopté l'initiative <b>Cybersecurity Skills Academy</b> au printemps 2023. L'Académie constitue un cadre d'action européen, fournissant des objectifs politiques et des mécanismes de coopération, afin d'intégrer diverses activités d'apprentissage et de formation dans le but d'en accroître la visibilité, l'accessibilité et l'impact.</p> <p>Les activités des différents projets sélectionnés vont devoir s'aligner sur des objectifs, des indicateurs clés de performance (ICP) et une stratégie de communication commune avec l'Académie afin d'obtenir un impact plus important.</p> <p>Les propositions doivent porter sur <b>une seule des activités</b> suivantes (soit l'activité 1, soit l'activité 2) :</p> <p>(1) Programmes de formation pour les PME, les start-ups et le secteur public pour l'Académie des compétences en cybersécurité ;</p>

	(2) Opérations de soutien au fonctionnement et à la gouvernance de l'Académie des compétences en cybersécurité.
Acteurs éligibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Universités ;</li> <li>- Établissements d'enseignement et de formation professionnels</li> <li>- Organismes de recherche ;</li> <li>- Entreprises actives compétentes dans le domaine ;</li> <li>- Autorités publiques ;</li> <li>- Centres nationaux en matière de cybersécurité</li> <li>-</li> </ul>
Consortium : Oui/Non	Oui - consortium composé d'au moins <b>3 entités</b> (bénéficiaires ; pas d'entités affiliées) de <b>3 pays éligibles différents OU d'au moins 1 consortium d'infrastructure numérique européenne (EDIC) composé d'au moins 3 États membres</b>
Montant maximal alloué par projet	10 millions d'euros Subventions simples - taux de financement de 50%
Dépôt de candidature	Disponible via <a href="#">ce lien</a>
Droit applicable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le règlement 2018/1046 (<a href="#">règlement financier de l'UE</a>)</li> <li>- L'acte de base (règlement sur l'Europe numérique 2021/6941)</li> </ul>

Appel 3	<a href="#">DIGITAL-2023-SKILLS-05-SPECIAL-PROGEDU - Enseignement spécialisé Programmes dans les domaines de compétences clé-Analyse des compétences numériques avancées</a>
<b>Thématique</b>	<b>Analyse statistique du domaine du numérique. Objet d'études : les projets financés sous le programme DIGITAL Europe DIGITAL-SO4</b>
Objectifs généraux des projets proposés	<ol style="list-style-type: none"> <li>(1) Mieux comprendre l'évolution de la demande en matière de compétences numériques avancées dans l'UE, en recueillant des informations sur les offres d'enseignement et de formation existantes et dans quelle mesure les offres d'éducation et de formation actuelles correspondent aux besoins du marché du travail actuel et futur</li> <li>(2) Délimiter les domaines prioritaires pour les prochains programmes de financement dans le domaine des compétences numériques avancées</li> <li>(3) Donner des exemples de bonnes pratiques pour la conception et la mise en œuvre de programmes d'éducation et de formation plus efficaces dans ce domaine</li> <li>(4) Contribuer à soutenir l'excellence dans les établissements et le développement d'un écosystème dynamique d'enseignement et de formation dans le domaine. Ainsi qu'à renforcer la collaboration entre les différents consortiums récompensés dans le cadre des différents thèmes de l'appel</li> </ol>
Acteurs éligibles	- Universités, organismes de l'enseignement ;

	- Organismes de recherche
Consortium : Oui/Non	Oui - consortium composé d'un minimum de 4 candidats (bénéficiaires ; pas d'entités affiliées) de 4 pays éligibles différents
Montant maximal alloué par projet	2 millions d'euros Action de coordination et de soutien (CSA) : Taux de financement de 100%
Dépôt de candidature	Disponible via <a href="#">ce lien</a>
Droit applicable	- Le règlement 2018/1046 ( <a href="#">règlement financier de l'UE</a> ) - L'acte de base (règlement sur l'Europe numérique 2021/6941)